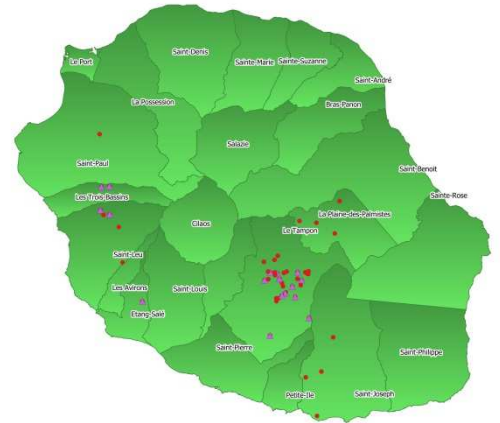


Référentiel technico-économique SYSTÈMES BOVINS- LAIT Conjoncture 2018

Le référentiel technico-économique présente les résultats des suivies d'exploitations adhérents au « Réseau de Références en Elevage ». Un dispositif, conduit au niveau national par l'Institut d'Elevage et animé par la Chambre d'Agriculture à La Réunion, fournit repères et références pour le conseil et le pilotage des élevages herbivores et monogastriques.

Pour la production de bovins-lait, il repose sur le suivi technico-économique d'une vingtaine de fermes représentatives de la diversité des systèmes à La Réunion (la carte représente toutes les exploitations laitières à La Réunion, dont celles au Réseau).

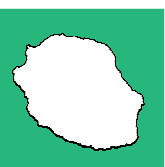
Merci à toutes les personnes qui contribuent à ce travail collectif, associant des conseillers d'élevage de la Chambre d'Agriculture et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage, ainsi que les partenaires de la filière, en particulier SICALAIT, URCOOPA et les divers centres de gestion. Sans oublier tout particulièrement les éleveurs adhérents au Réseau pour leur participation active.



TPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE

Les systèmes des exploitations laitières de La Réunion diffèrent en fonction de leur contexte pédoclimatique, de leur dynamique d'évolution et de leurs choix technico-économiques. Une typologie des élevages bovins laitiers a permis d'identifier trois principaux types de systèmes d'exploitation, représentatifs de la diversité existante. Ces systèmes d'exploitation peuvent être distingués par **la taille de leur cheptel et leur productivité laitière par hectare de surface fourragère.**

1. **Système Semi-Intensifs Moyen Troupeau (SIMT)**
avec une productivité entre 15 000 et 35 000 l/ha
et moins de 60 vaches laitières
2. **Système Semi-Intensifs Grand Troupeau (SIGT)**
avec une productivité entre 15 000 et 35 000 l/ha
et plus de 60 vaches laitières
3. **Système Extensifs Moyen Troupeau (EMT)**
avec une productivité moins de 15 000 l/ha
et plus de 30 vaches laitières.



SEMI-INTENSIF MOYEN TROUPEAU

Ce type d'exploitation se caractérise par des surfaces réduites conduites de manière intensive, avec une productivité laitière à l'hectare élevée.

Leur capacité d'autonomie fourragère est minime. Le chargement s'élève à plus de 4 VL/ha SFP et une part importante de l'alimentation (concentré et fourrages) provient de l'extérieur de l'exploitation.

Ce sont des exploitations de taille moyenne, avec une quarantaine de vaches et 6 à 15 ha de SFP. La couverture des besoins alimentaires du troupeau passe par la production d'ensilage d'herbe en balles rondes et l'achat de concentré et de paille de canne. Ces éleveurs peuvent être spécialisés en production laitière et leur installation ne présente pas de gros besoins en foncier, mais les investissements en bâtiment peuvent être importants.

Ce système représente les caractéristiques de la majorité des exploitations laitières de l'île.

Domaine de validité :

SAU de 8 à 16 ha - 30 à 60 vaches
Main d'œuvre de 1 à 2 UMO
Chargement de 4 à 6 UGB/ha SFP
Production de 180 000 à 450 000 L

SEMI-INTENSIF GRAND TROUPEAU

Dans ce système, les surfaces fourragères sont dédiées à la fauche pour la production de balles rondes d'ensilage d'herbe. Les troupeaux ne pâturent pas et restent en stabulation toute l'année avec une aire d'exercice.

Cette conduite intensive permet des chargements élevés, compris entre 2 et 4 VL/ha de SFP, et une productivité laitière de 15 à 30 000 l/ha.

Ce système, maximise la production des prairies de fauche et le rendement laitier par vache en apportant un revenu familial suffisant.

Pour permettre l'installation de jeunes, ces éleveurs individuels ont tendance à augmenter leur troupeaux et à évoluer vers des formes sociétaires, telles que le GAEC père-fils ou le EARL.

Ces éleveurs peuvent vivre de l'activité laitière s'ils conduisent leur système de façon à assurer les investissements importants en bâtiment et matériel. En effet, avec ce type de conduite, ils doivent garantir de bonnes conditions de logement aux animaux.

Domaine de validité :

SAU de 20 à 40 ha - 60 à 90 vaches
Main d'œuvre de 2,5 à 4 UMO
Chargement de 2 à 4 UGB/ha SFP
Production de 400 000 à 675 000 L

EXTENSIF MOYEN TROUPEAU

Les exploitations de ce type se situent surtout dans des zones, où les terres agricoles sont moins mécanisables.

Leur conduite repose sur des surfaces en herbe plus importantes (20 à 50 ha), valorisées par le pâturage et la fauche.

Les troupeaux atteignent une trentaine de vaches laitières. Avec une conduite plus extensive que les autres systèmes, le chargement de ce type d'exploitations est compris entre 1 et 3 vaches/ha de SFP et la productivité laitière est inférieure à 15 000L/ha SFP.

Ce type d'élevage se fait rare dans le contexte de faible disponibilité foncière de La Réunion. Il présente cependant d'intéressantes potentialités d'autonomie fourragère et de valorisation des pentes ainsi que des capacités d'agrandissement de troupeaux.

Domaine de validité :

SAU de 15 à 35 ha - 30 à 60 vaches
Main d'œuvre de 2 à 3 UMO
Chargement de 1 à 3 UGB/ha SFP
Production de 165 000 à 400 000 L

STRUCTURE

Type	Semi-Intensif Moyen Troupeau	Semi-Intensif Grand Troupeau	Extensif Moyen Troupeau
SAU (ha)	12,5	28	25
UMO familiale	2,0	2,5 ^(+1 salarié plein temps)	1,3
Chargement (UGB/ha)	4,43	3,83	2,14

TROUPEAU LAITIER

Type	Semi-Intensif Moyen Troupeau	Semi-Intensif Grand Troupeau	Extensif Moyen Troupeau
Production laitière (L)	295 000 _{6 705 L/VL}	515 900 _{6 700L/VL}	235 000 _{5 595/VL}
Nombre de vaches laitières	44	77	42
Productivité par ha de SFP (L)	23 600	18 425	9 400
Taux de renouvellement (%)	22	25	22
Consommation de concentrés (g/L) ¹	660	650	640

¹ La consommation de concentrés dans ce tableau ne concerne que les vaches, pas les génisses.



PRIX DU LAIT 2018

(Source SICALAIT)

Comme le système **SIMT** est représentatif de la majorité de l'élevage laitier à La Réunion, sa moyenne de production à 295 000 litre est payée à **600 € / 1 000 litres** en 2018. Ce prix est celui d'un lait sans pénalité et déduit de la cotisation interprofessionnelle.

Ce prix se compose :

- du **prix de référence**,
- du **complément hors convention** (qui dépend du litrage produit),
- de la **modulation** (qui dépend du prix des concentrés),
- du **Poseidom** (110 € / 1 000 L),
- du **Fodelait** (21,3€ / 1 000 L),
- des **cotisations interprofessionnelles** (- 42,7 € / 1 000 L).

AIDES POSEÏ 2018

(Source DAAF Réunion)

Prime à l'abattage	
Catégorie	Montant
Veaux de 1 mois à 8 mois d'âge	60 €
Gros bovins à partir de 8 mois d'âge	130 €

Principalement, il s'agit de primer les vaches de reformes qui partent à l'abattoir. Le montant de la prime d'abattage et le complément varie entre 1 200 à 3 400€ selon le système.

Complément pour les gros bovins	
Catégorie (La Réunion)	Montant
Tranche A : 220 – 270 kg carcasses	80 €
Tranche B : 271 – 320 kg carcasses	130 €
Tranche C : plus de 320 kg carcasses	170 €

Toute **demande de dossier d'abattage** doit être déposée au plus tard 6 mois après l'abattage de l'animal.

La demande de la prime et du complément doit impérativement être déposée à la DAAF au plus tard le 20 février de l'année N+1, avec une pénalité de 1% pour le dossier tardif.

Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN)		
Zone	25 premiers ha	25 ha suivants
Zone irriguée toutes surfaces	112,98€/ha	75,32€/ha
Zone de piémont toutes surfaces	252€/ha	168,47€/ha
Zone de montagne (surfaces cultivées)	340€/ha	226€/ha
Zone de montagne (surfaces fourragères)	340€/ha Pour les 50 premiers Ha	226€/ha au-delà de 50 ha

Montant payé en fonction de la zone et du chargement		
Zone	Chargement (UGB/ha)	Prime payée
Montagne + Piémont	0,01 à 0,29	Non éligible
Montagne + Piémont	0,30 à 2,5	100 %
Montagne + Piémont	2,51 à 3,50	90 %
Montagne + Piémont	3,51 à 4,00	70 %
Montagne	Au-delà de 4,01	30€/ha
Piémont	Au-delà de 4,01	Non éligible

Mesures Agro – Environnementales	
Catégorie	Montant
Mesures Herbagères Agro-environnementales (MHAÉ)	220€/ha

Les engagements à respecter pour la démarche MHAÉ :

- Limiter le taux de chargement de la parcelle à 2 UGB/ha ;
- Limiter les apports de fertilisant minéral à 105 unités d'Azote au maximum ;
- Respecter un apport total maximum d'azote de 180 unités, hors restitutions animales ;
- Limiter les traitements phytosanitaires à des traitements localisés (2 passages au maximum pour lutter contre certaines adventices spécifiques, les espèces envahissantes et pour nettoyer les clôtures) ;
- Maitriser de façon mécanique ou manuelle des refus et des ligneux ;
- Ne pas réaliser des travaux d'aménagement fonciers sur la durée de l'engagement sur la totalité de la parcelle engagée dans le type d'opération (le retournement ou le déplacement des prairies temporaires autorisé une fois au plus au cours de l'engagement, dans la limite de 20% de la surface engagée).

PROGRAMME DEVELOP'LAIT (PDL) (Source SICALAIT)

Dispositif visant l'amélioration de la conduite de l'élevage, toute en respectant le bien-être animal, afin de rentabiliser l'activité d'élevage laitier.

Chaque thématique vaut des points dont la somme maximale est 10. En sachant qu'un point vaut 4,7€ / 1 000L lait produit, avec un plafond de 250 000L, le montant versé varie selon l'exploitation, et pourrait atteindre 7 050 à 8 250€ annuellement.

Les thèmes abordés	Point accordés /10 points	Critères	Justificatifs
Pilotage et formation	1 point	Liste d'engagement à respecter ⁽¹⁾	Attestation d'adhésion
Reproduction	2 points	a- IVV < 400jours ou - 10 jours/an	Résultats du contrôle laitier de la Chambre d'Agriculture
		b- IV et 1^{ère} IA < 115 jours ou gain de 5 jours/semestre	
Bien-être / sanitaire	2 points	a- Taux de mortalité < 10 % ou - 1% / semestre ou -2% / an	Suivi avec le GDS
		b- Note de motricité < 1,6 ou -0,05 / an	
Alimentation	3 points	a- Composition du lait T.B. > 35gr	Résultats du contrôle laitier de la Chambre d'Agriculture, et suivi URCOOPA
		b- Note d'état corporel +/- 0,5 ou +0,2 / an	
Auto-production de génisses	2 points	Effectif génisses > 50% du cheptel ou si élevage < 5 ans, 1 génisse / an	Inventaire E.D.E de la Chambre d'Agriculture

Les engagements de l'éleveur:

- Accepter le suivi technique de la SICALAIT
- Adhérer au Contrôle Laitier,
- Adhérer au Suivi de Reproduction,
- Adhérer à l'Etat Civil Bovin,
- Accepter les visites et mesures réalisées par les partenaires :
 - Notes de motricité effectuées par le GDS,
 - Notes d'Etat Corporel effectuées par l'URCOOPA,
- Accepter les audits de démarche Develop'Lait.



CHARGES OPERATIONNELLES 2018

Alimentation		
Concentré (VL49)	362 € / T	
	Frais d'élevage	Frais vétérinaires
Semi-Intensif Moyen Troupeau	80 € / UGB	80 € / UGB
Semi-Intensif Grand Troupeau	130 € / UGB	80 € / UGB
Extensif Moyen Troupeau	94 € / UGB	80 € / UGB
Autres charges opérationnelles		
Poudre de lait : SERVALOR ELITE	2,16 € / kg	
CMV : (VITAFORM 4-22-5)	22,67 € / sac de 25 kg	
Foin	320 € / T	
Paille	120 € / T	
Engrais prairie (33.II.06)	580 € / T selon la formule d'engrais	
Mélasses	227,64 € / T	
Balle ronde d'enrubannage	60 € pour environ 200KgMS (livrée en élevage)	

Service du Département Productions Animales de la Chambre d'agriculture	
Suivi reproduction	
Forfait annuel par exploitation	51,91 € + (7,84 € x nombre moyen de vaches)
Prix non adhérent	19,59 € / vache
Contrôle de Performance	
Contrôle Laitier	9,79 € x nombre moyen de vaches
Prestations IPG bovins	
Forfait élevage bovins	20 € / n° d'exploitation
Boucle bovine R2	4,61 € / paire de boucle
Forfait Etat Civil Bovin	55 € / n° d'exploitation
Accès portail internet	7 € / mois d'abonnement
Matériels	
Planning linéaire	5 €

CHARGES DE STRUCTURE 2018

Principaux postes de charges de structure			
	SIMT	SIGT	EMT
Carburant – lubrifiant / ha SAU	300 €	225 €	200 €
Entretien matériel / ha SAU	400 €	250 €	260 €
Assurance / ha SAU	350 €	250 €	100 €
Eau + électricité / UGB	100 €	50 €	80 €
Frais de gestion	3 500 €	4 500 €	3 000 €
Cotisations sociales	1 500 €	1 800 €	1 500 €
Impôts et taxes	500 €	850 €	800 €

Attention les postes de charges ci-dessus ne représentent qu'une partie des charges structurelles. Dans une étude, ne pas oublier de rajouter les travaux réalisés par tiers, les charges salariales, le fermage, les fournitures, les frais généraux ...

PRIX DES ANIMAUX DE RACE LAITIERE

(Source SICALAIT et SICAREVIA)

	Poids moyen	Prix moyen	
		Au kg	Par tête
Achats de génisses d'élevage pleines			
Toutes races laitières	≈ 550 kgv	---	2 800 €
Ventes			
Réformes	300 kgc	3,30 €	1 000 €
Veaux femelles	50-60kgv	6,97 €	380 €
Veaux mâle de 8 jours	45-50kgv	---	150 €

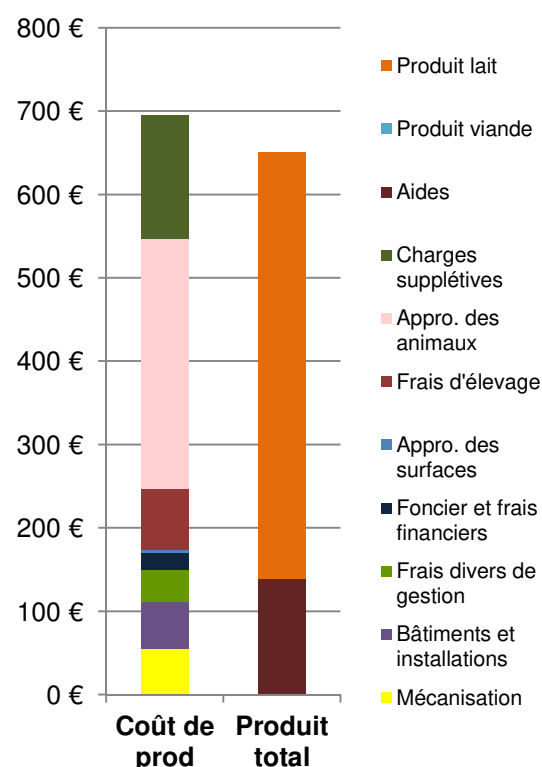
VALEURS D'INVENTAIRE DU CHEPTEL LAITIER

		Standard	Supérieur
Vaches laitières	Prix	1 500 €	1 800 €
	Poids	600 kgv	650 kgv
Génisses plus de 2 ans	Prix	2 134 €	2 134 €
	Poids	600 kgv	600 kgv
Génisses 1 à 2 ans	Prix	1 000 €	-
	Poids	350 kgv	-
Génisses 3 à 12 mois	Prix	700 €	-
	Poids	120 kgv	-
Veaux naissants reproducteurs	Prix	380 €	-
	Poids	60 kgv	-
Veaux naissants	Prix	151 €	-
	Poids	45-120 kgv	-

COUT DE PRODUCTION 2018 (€ / 1 000L DE LAIT)

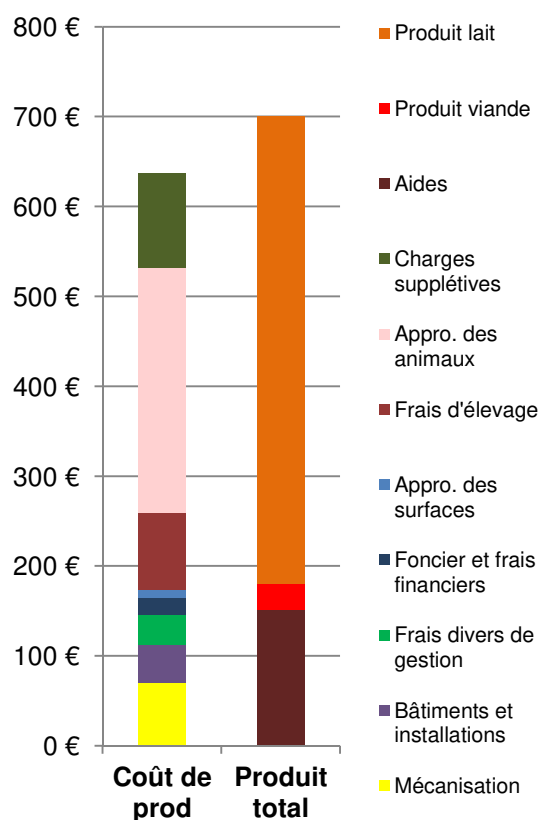
Coût de production total	695 €
Charges supplétives	148 €
Rémunération de la main d'œuvre ^(a)	148 €
Coût de production hors charges supplétives	547 €
Approvisionnement des animaux	301 €
dont concentrés et minéraux	263 €
dont fourrages et pension	38 €
Frais d'élevage	73 €
dont frais vétérinaires	15 €
Approvisionnement des surfaces	4 €
dont engrais et amendements	4 €
Foncier et frais financiers / Foncier et capital	20 €
dont fermage et frais du foncier	14 €
Frais divers de gestion	39 €
Bâtiments et installations	56 €
dont amortissements	38 €
Mécanisation	55 €
dont amortissements	25 €
Annuités	76 €
Coût de fonctionnement (amortissements remplacés par annuités)	702 €

SEMI-INTENSIF MOYEN TROUPEAU

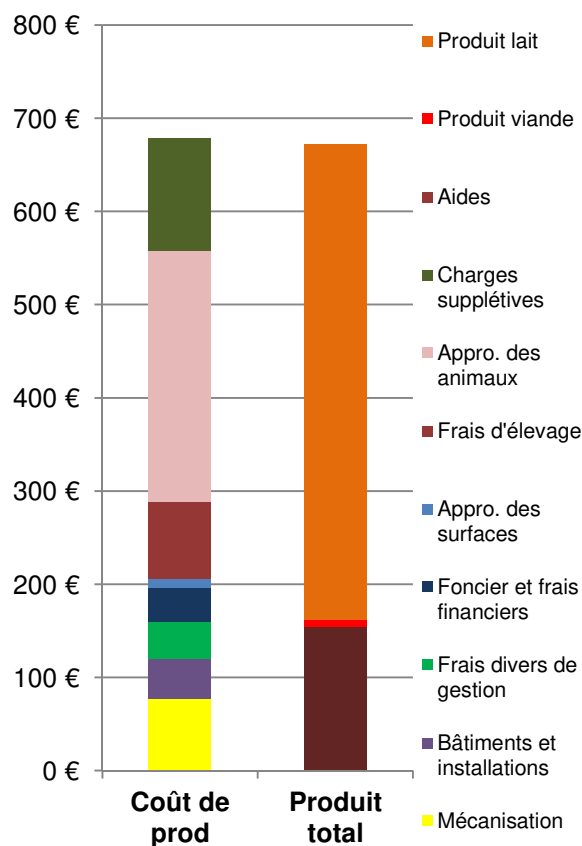



SEMI-INTENSIF GRAND TROUPEAU

Coût de production total	673 €
Charges supplétives	106 €
Rémunération de la main d'œuvre ^(a)	106 €
Coût de production hors charges supplétives	567 €
Approvisionnement des animaux	273 €
dont concentrés et minéraux	258 €
dont fourrages et pension	14 €
Frais d'élevage	86 €
dont frais vétérinaires	17 €
Approvisionnement des surfaces	8 €
dont engrais et amendements	8 €
Foncier et frais financiers / Foncier et capital	19 €
dont fermage et frais du foncier	10 €
Frais divers de gestion	34 €
Bâtiments et installations	42 €
dont amortissements	31 €
Mécanisation	71 €
dont amortissements	39 €
Annuités	80 €
Coût de fonctionnement (amortissements remplacés par annuités)	673 €


EXTENSIF MOYEN TROUPEAU

Coût de production total	679 €
Charges supplétives	121 €
Rémunération de la main d'œuvre ^(a)	121 €
Coût de production hors charges supplétives	558 €
Approvisionnement des animaux	271 €
dont concentrés et minéraux	240 €
dont fourrages et pension	30 €
Frais d'élevage	82 €
dont frais vétérinaires	18 €
Approvisionnement des surfaces	9 €
dont engrais et amendements	9 €
Foncier et frais financiers / Foncier et capital	37 €
dont fermage et frais du foncier	21 €
Frais divers de gestion	40 €
Bâtiments et installations	44 €
dont amortissements	25 €
Mécanisation	77 €
dont amortissements	28 €
Annuités	95 €
Coût de fonctionnement (amortissements remplacés par annuités)	705 €



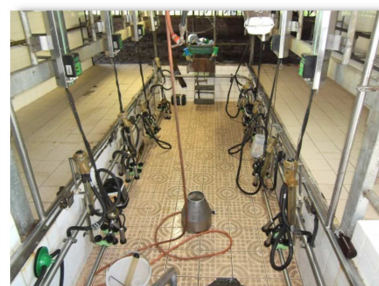
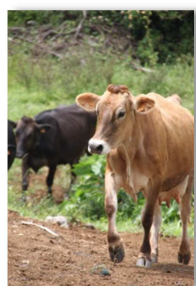
Hypothèses : (a)-Rémunération du travail = 1,5 SMIC/UMO, avec un SMIC de 14 120 €. (b)-Capitaux propres et foncier en propriété non rémunérés.

INDICATEURS TECHNICO-ECONOMIQUES

Conjoncture 2018

	Semi-Intensif Moyen Troupeau		Semi-Intensif Grand Troupeau		Extensif Moyen Troupeau	
Indicateurs techniques	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard
Nombre VL (tête)	44	44	77	77	42	42
Nombre UGB Total	55	55	114	107	53	53
UMO Total	2,0	2,0	3,5	3,5	1,3	1,3
SFP (Ha)	12,5	12,5	28,0	28,0	25,0	25,0
Chargement UGB/Ha SFP	4,4	4,4	4,1	3,8	2,1	2,1
Volume de lait vendu (l)	315 000	295 000	535 000	515 900	258 300	235 000
Lait vendu/vache (l)	7159	6705	6948	6700	6150	5595
Lait vendu/Ha SFP (l)	25 200	23 600	19 107	18 425	10 332	9 400
Concentré consommée (gr/l)	600	660	600	650	600	640
IVV (jour)	420	450	425	450	420	440
Taux de renouvellement (%)	25	23	27	25	24	22
Production autonome (l)	183 287	152 286	311 895	282 590	150 830	130 173

Indicateurs économiques	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard
Produit brut (€)	203 048	191 671	374 966	354 571	168 366	153 991
dont aides (€)	43 561	40 934	74 996	77 792	39 470	36 200
dont achat génisses (€)	-14 000	-11 200	0	-5 600	-11 200	-8 400
Charges Opérationnelles. (€)	106 818	111 300	186 724	189 230	82 672	84 981
dont achat alimentation (€) (concentrés + fourrages)	82 876	87 934	133 749	138 603	59 936	62 705
Marge Brute/vache laitière (€) (aide ICHN non-incluse)	2 187	1 827	2 445	2 147	2 040	1 643
EBE/PB (%)	32	26	33	30	34	26
Prix du lait payé (€/1000 l.) (aides incluses, sauf PDL)	602	600	609	609	602	599
Coût de production (€/1000 l.) (rémunération 1,5 SMIC/UMO)	636	695	639	672	606	678



RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - RÉUNION

Pour plus d'informations : Département Diversification Animale – Chambre d'Agriculture de la Réunion

Jery RANDRIANASOLO – Coordonnateur : jery.randrianasolo@reunion.chambagri.fr, Damien ROGER - Animateur technique : damien.roger@reunion.chambagri.fr - Charles ADRIAN – SICALAIT : c.adrian@sicalait.fr, Pierre-Emmanuel BELOT – IDELE : pierre-emmanuel.belot@idele.fr

Décembre 2019

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.idele.fr -